Appel à communications

Journée d'étude

Relations, dispositifs, histoires : castes et esclavage au Sahel musulman
31 mai 2013
CEAf (EHESS-IRD) - IISMM (EHESS)

Les sociétés du Sahel musulman, du Sénégal au Soudan, connaissent des hiérarchies sociales complexes liées aux castes et à l'esclavage qui sont encore mal comprises. La réponse la plus courante face à cette complexité a été de créer des catégories taxinomiques. De nombreux travaux d'histoire et d'anthropologie décrivent ces catégories sociales comme divisant la société en groupes statutaires, héréditaires et endogames : aux rubriques nationalités, races, ethnies s'ajoutent ainsi celles d'homme libre, noble, gens-de-caste, esclave… Ce paradigme centré sur la morphologie sociale, l'identité des groupes et l'origine des personnes est problématique.

En effet, ces hiérarchies semblent défier toute volonté taxinomique. Parfois sourdes et invisibles, les catégories hiérarchiques ne sont pas systématiquement exclusives les unes des autres, mais, au contraire, s'entrecroisent, souvent partiellement. De plus, si les hiérarchies de caste et d'esclavage sont fondamentales dans cette région pour comprendre la dynamique des faits sociaux (p. ex. le rôle des griots dans le Sahel Occidental) et politiques (p. ex. l'indépendance du Sud-Soudan et l'esclavage), elles se combinent à des principes égalitaires, en particulier sur le plan de l'islam (égalité entre les croyants en tant qu'esclaves de Dieu). Enfin, ces hiérarchies ne se manifestent pas de façon uniforme dans les différents contextes de la vie sociale. Ainsi, les stigmas liés à l'esclavage ou à la prise de parole d'un griot sont opératoires dans certains types de relations et non dans d'autres.

Nous proposons dans cette journée d'étude d'essayer de rendre compte des relations de caste et d'esclavage en partant de leur complexité et des contradictions sur lesquelles bute l'analyse. Trois thèmes sont proposés à la discussion.

Relations

Nous souhaiterions tout d'abord discuter l'idée selon laquelle, dans les sociétés du Sahel musulman, les castes ou les esclaves ne sont pas des groupes définis en soi et dotés d'une identité donnée. Nous faisons l'hypothèse contraire en suggérant de les considérer comme des entités qui n'ont du sens et n'existent que par leur relationnalité, comme des termes qui traduisent des relations hiérarchiques (p. ex. libres-esclaves).

Ces relations s'expriment notamment à travers un ensemble de valeurs collectives archétypiques (négatives ou positives) qui se manifestent dans de nombreux domaines de la vie sociale, qu'il s'agisse de la politique, des rituels des âges de la vie (p. ex. le rôle du griot dans les mariages), de la parenté… Pour comprendre ces relations hiérarchiques, il faut ainsi parvenir à rendre compte de ces valeurs et à les articuler dans l'analyse avec le sens et les interprétations, variables selon les personnes et les contextes considérés, de la distinction entre ces catégories.

Par ailleurs, les termes qui désignent les relations de caste et d'esclavage sont rarement univoques. Par exemple, dans la langue wolof, le terme « esclave » (*jaam*) intervient à la fois dans la relation entre homme libre et esclave et dans la relation de parenté entre cousins croisés (il désigne les enfants de la tante paternelle). Il qualifie en outre de nombreuses relations d'autorité : la relation d'une épouse à son mari, d'un disciple à son cheikh, etc. Pour comprendre les significations complexes de ces relations et des termes qui les décrivent, l'analyse doit donc aussi considérer l'ensemble des occurrences possibles dans les différents registres de la vie sociale sans en privilégier aucune *a priori*.

Dispositifs

Pour cela, nous proposons de chercher à comprendre les configurations et les contextes (aussi bien politiques, rituels ou quotidiens) dans lesquels les relations d'esclavage ou de caste font sens et sont opératoires.

Le cœur de notre enquête est ainsi d'explorer les dispositifs dans lesquels se manifestent et se reproduisent ces relations hiérarchiques. Ces dispositifs sont de nature très différente. Il peut s'agir de dispositifs étatiques. Un exemple est celui des institutions éducatives mises en place par l'état colonial. Dans beaucoup de contextes, l'état s'est appuyé sur une taxonomie sociale pour recruter ses agents dans certains groupes plutôt que dans d'autres en les définissant comme plus 'adaptés' au travail intellectuel. Mais il peut tout aussi bien s'agir d'institutions sociales, qu'il s'agisse des rituels musulmans, des cérémonies des âges de la vie, de la parenté et du mariage, de la danse, des discours publics… Autrement dit, ces relations et ces dispositifs ne se comprennent pas nécessairement en relation aux faits politiques.

Les questions se posent donc ici à plusieurs niveaux. De quelle manière et dans quelle mesure certaines relations sont venues à avoir une signification politique et comment comprendre celles qui n'en ont pas ? Selon quels processus et grâce à quels dispositifs ces relations ont pris la forme de catégories identitaire et sont devenues opératoires comme telles ? On peut notamment se demander si et comment les politiques coloniales et postcoloniales ont contribué à substantifier certaines catégories et en forger une problématisation moniste, rigide et univoque (p. ex. pour le Sahel occidental, la tripartition Nobles-Gens-de-caste–Esclaves).

Histoires

Si les castes et l'esclavage sont des phénomènes extrêmement anciens dans cette région, la dynamique historique et la mutabilité des configurations restent encore à être comprises. Tout d'abord, il existe une mobilité des individus ou des familles au sein de ces hiérarchies sociales. Mais, surtout, le sens des relations hiérarchiques a évolué. Par exemple, si les relations d'esclavages persistent, le statut relativement valorisé des esclaves-soldats soudanais du 19e siècle a peu de choses à voir avec la stigmatisation liée à l'esclavage lors de la colonisation, cinquante ans plus tard. Le point est donc de comprendre comment les contextes historiques, politiques et sociaux ont transformé ces relations, et donc le sens même attribué à ces catégories.

Enfin, les systèmes de catégories se sont eux-mêmes transformés. Il s'agit donc de rendre compte de la dynamique de configurations locales données : des groupes disparaissent ou sont remplacés par d'autres, certaines catégories changent de nature suivant les contextes; ou encore, certaines fonctions ou activités sont de moins en moins liées à une problématique statutaire (p. ex. la pratique de la musique ou certaines danses ne sont plus nécessairement l'apanage des griots et sont reconnues en partie comme des formes artistiques).

Elena Vezzadini et Ismaël Moya invitent les chercheurs intéressés à envoyer avant le 15 mars 2013, un résumé de la contribution proposée (une page maximum) accompagné d'une bibliographie aux adresses suivantes :

Ismaël MOYA moya.ismael@gmail.com
Elena VEZZADINI elenavezz@gmail.com